

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

I- Le Moyen Age :

1- Historique :

Le **Moyen Âge (476-1492)** est une période longue et hétérogène qui s'étale sur plus de **dix siècles**. Il est traditionnellement divisé en **trois périodes** :

a- Le haut Moyen Âge, caractérisé par les **Grandes Invasions** et l'installation de peuples germaniques en Europe.

b- L'Âge féodal, au cours duquel la société s'organise ; division de la population en **trois ordres**, chacun ayant une tâche particulière à remplir : ceux qui protègent et qui combattent (**les seigneurs et les chevaliers**), ceux qui prient (**le clergé**), et ceux qui travaillent (**les paysans et les habitants des villes**).

Cette période se caractérise également par l'affirmation de la **puissance de l'Église chrétienne** (naissance du monachisme, croisades en Terre sainte, etc.), et par l'**émergence des villes** (et de la vie culturelle, avec par exemple la fondation des premières universités).

c- Le bas Moyen Âge est pour sa part une période de crises : **épidémie de peste noire** à partir de **1348**, **guerre de Cent Ans**, révoltes paysannes, développement de mouvements hérétiques, etc. C'est aussi à cette époque que les rois de France commencent à affirmer leur autorité.

Au Moyen Âge, les auteurs sont le plus souvent **anonymes**, car ce qui leur importe c'est de **suivre la tradition** : continuer, réécrire, rassembler les textes existants. Ces auteurs sont davantage des traducteurs ou continuateurs que des créateurs.

D'ailleurs, à l'origine, il s'agit de « mettre en roman » (traduire en langue vulgaire) et non de « faire un roman » comme le fait pour la première fois Chrétien de Troyes.

Dès le **XIII^e siècle**, avec le développement des villes, la vie culturelle s'épanouit et se place au cœur des préoccupations des seigneurs : ceux-ci prennent sous leur protection (c'est une sorte de mécénat) des écrivains qui, en échange, réalisent des commandes et écrivent pour leur plaisir.

Quelques écrivains peuvent donc pour la première fois vivre de leur plume grâce aux seigneurs dont ils dépendent. Christine de Pisan (**v. 1363-v. 1430**) est la première femme à vivre en partie de sa qualité d'écrivain, grâce au *scriptorium* privé qu'elle dirige et qui réalise des manuscrits d'une grande qualité.

« Le mien seigneur et prince redouté
Fleuron de lys, royale géniture,

François Villon, que Travail a dompté
A coups orbes, par force de batture,
Vous supplie par cette humble écriture
Que lui fassiez quelque gracieux prêt. » (François Villon).

Au début du Moyen Âge, le livre n'existe pas encore, **peu de gens savent lire et écrire** (hormis les clercs) et **la littérature est avant tout orale**.

Dès le **XI^e siècle**, les **troubadours** (dans le sud de la France) puis les **trouvères** (à partir du **XII^e siècle** dans le nord) composent et interprètent leurs œuvres à la cour des châteaux des seigneurs qui les protègent. Ces œuvres sont reprises par les **jongleurs**, ménestrels ambulants, qui récitent, miment et chantent les milliers de vers qu'ils mémorisent grâce aux rimes, et qu'ils colportent dans les cours et les villes.

2- Les Récits du Moyen Âge :

On distingue traditionnellement trois principales sources qui nourrissent les récits du Moyen Âge : **le fonds de France, le fonds antique et le fonds de Bretagne**.

- **Le fonds de France** relate les hauts faits des grands seigneurs français : ce sont **les chansons de geste**. Ces **épopées en vers**, de longueur variable, sont regroupées en « cycles » ou « gestes », c'est-à-dire en grands ensembles thématiques, organisés souvent autour d'un haut personnage et de sa famille.

- **Le fonds antique**, appelé aussi « cycle classique », apparaît dans la seconde moitié du **XII^e siècle** ; il marque une étape transitoire entre l'exaltation guerrière des chansons de geste et la délicatesse des récits courtois à proprement parler. Sensibles à la grandeur épique des œuvres antiques qu'ils viennent de redécouvrir, les clercs tendent à **christianiser et à adapter aux valeurs médiévales les mythes païens**.

- **Le fonds de Bretagne**, ou « matière de Bretagne », qui à l'origine se nourrit principalement **du folklore et du merveilleux celtique**, se rattache progressivement à l'émergence des valeurs courtoises, jusqu'à en représenter l'une des plus parfaites manifestations. **Les romans courtois** — nés sous l'influence de la poésie des troubadours chantant la *fin'amor* — proposent une nouvelle vision des relations sociales, fondées sur le respect que le chevalier doit à son seigneur et à sa dame.

3- Les Genres littéraires du Moyen Âge :

a- La Chanson de geste :

Depuis Charlemagne (fin VIII^e- début IX^e siècle), l'esprit conquérant et la ferveur chrétienne n'ont cessé de croître. Les **guerres** et les **croisades** qui ont marqué le Moyen Âge sont la source des premiers récits.

C'est à cette époque qu'apparaissent **les chansons de geste** qui relatent les exploits guerriers (*gesta*, en latin, signifie « action » ou « fait exceptionnel ») de héros historiques. Le récit s'appuie sur des faits historiques et réels, mais qui remontent à plus de **deux siècles** !

Les auteurs embellissent la réalité pour donner plus de mérite à leur héros, qui devient ainsi le **symbole** de la valeur guerrière du **Moyen Âge chrétien**. La chanson de geste porte aux nues l'exaltation nationale. L'homme idéal est alors le **chevalier croisé** (« qui prend la croix »). La plus célèbre **chanson de geste**, *la Chanson de Roland*, date du **XII^e siècle**.

Les chansons de geste sont supplantées peu à peu par les **chroniques**, textes composés en prose, le plus souvent par un témoin direct des événements ; délaissant le recours au merveilleux, les chroniques donnent une vision plus réaliste des faits.

b- Le Roman :

Au Moyen Âge, le roman (ou langue romane) est la langue vulgaire (celle que le peuple utilise, par opposition au latin, la langue savante). À l'origine, on utilise donc le terme « roman » pour désigner **une œuvre traduite ou adaptée plus ou moins librement en roman**, à partir d'une œuvre composée en latin.

Le texte le plus ancien connu en langue française (que l'on appelle « langue romane » ou « roman »), les serments de Strasbourg (prononcés en langue romane et germanique par Charles le Chauve et Louis le Germanique), date de **842**.

Au **XII^e siècle** apparaissent ainsi les premiers textes qui portent le nom de « roman », tels *le Roman de Thèbes* (**vers 1150**), adapté d'une épopée latine. Ce ne sont pas des romans au sens moderne, mais **de longs récits en vers** sur des sujets hérités de l'Antiquité.

Les romans sont d'abord les récits de la vie des saints mais ils deviennent peu à peu des œuvres de fiction, notamment avec Chrétien de Troyes qui est le premier véritable auteur de son récit.

Le roman le plus célèbre du Moyen Âge est le **roman de chevalerie**. Les romans du cycle arthurien, qui apparaissent au **XII^e siècle**, sont des romans de chevalerie qui situent leur action à la cour du roi Arthur.

Ils sont d'abord écrits en vers, puis en prose à partir du **XII^e siècle**. Chrétien de Troyes en est l'auteur le plus réputé. Les romans arthuriens sont également des romans courtois. **Le roman courtois** est une variété du roman médiéval des **XII^e et XIII^e siècles**, dont les personnages et **l'intrigue amoureuse** sont marqués par **l'idéal de la courtoisie**.

Les **romans allégoriques** (*le Roman de la Rose*) découlent des romans courtois en leur donnant une valeur didactique et symbolique.

En réaction à cette littérature de la noblesse se développe une littérature plus **populaire, le récit satirique** qui critique avec humour les valeurs courtoises.

Le Roman de Renart, recueil de plusieurs textes écrits entre le **XII^e et le XIII^e siècle**, dépeint ainsi les hommes sous les traits d'animaux. On s'y moque des **défauts** des hommes et de la société dans

laquelle ils vivent. De même les **fabliaux**, des contes courts écrits en vers, cherchent à faire rire en tournant en **ridicule** les faiblesses humaines.

c- La Poésie :

La poésie des **troubadours** du sud de la France est historiquement la première poésie composée en langue vulgaire (et non plus en latin).

Les troubadours chantent le *canço* ou poème d'amour lyrique, qui instaure une conception de l'amour intégrant le système des valeurs féodales, la *fin'amor*, mais aussi *le sirventès*, **poésie guerrière et satirique**. Marie de France use du **lai**, conte poétique reprenant la matière de Bretagne.

La poésie du nord de la France rompt peu à peu avec la tradition courtoise et devient réellement lyrique, notamment avec Rutebeuf. À la fin du **XV^e siècle** apparaissent ceux qu'on a appelé les **Grands Rhétoriciens** dont la poésie allégorique, hyperbolique et rhétorique, célébrant la gloire des hauts personnages, est représentative du raffinement de la vie seigneuriale de la fin du Moyen Âge.

d- Le Théâtre :

Enfin, le **théâtre** donne lui aussi lieu à des œuvres écrites. Le théâtre est d'abord d'inspiration religieuse : les premiers drames liturgiques sont représentés dans l'enceinte de l'église. Rejetés à l'extérieur de l'église au milieu du **XII^e siècle**, ils sont dès lors représentés sur le parvis, tandis que la langue vulgaire éclipsé le latin.

Ces « **mystères** » ou « miracles » mettent cependant toujours en scène des passages de la Bible. Le théâtre s'oriente peu à peu vers la « **farce** », petite pièce comique héritière des fabliaux qui fait appel au théâtre de foire.

II- Le XVI^e siècle :

À partir de la fin du Moyen Âge, les hommes manifestent la volonté de renouer avec les valeurs grecques et romaines et de faire « renaître » l'Antiquité.

Ce que l'on a appelé la **Renaissance** est un vaste mouvement culturel et artistique qu'a connu l'Europe du **XV^e siècle** à la fin du **XVI^e siècle**.

Cette époque rejette la période précédente, jugée « **obscur** » qui est baptisée Moyen Âge, ou Âge intermédiaire (entre ce nouvel âge d'or et l'ancien âge d'or qu'est à leurs yeux l'Antiquité).

La **Renaissance** se caractérise par :

- La **découverte de nouvelles terres** (voyages de **Christophe Colomb**, d'**Amerigo Vespucci**, de

Fernand de Magellan, de **Jacques Cartier** ou de **Vasco de Gama**) et les **découvertes scientifiques** offrent une **nouvelle vision du monde et de l'homme**.

Ainsi, l'astronome **Nicolas Copernic (1473-1543)** est le premier à affirmer que le Soleil est immobile au centre de l'Univers, et que les planètes (dont la Terre) tournent autour de lui. Pour sa part, le médecin **André Vésale (1514-1564)** jette les bases de l'anatomie moderne en pratiquant les premières dissections du corps humain.

- Le **développement de l'imprimerie**, mise au point vers **1450** par **Johannes Gutenberg**.

- L'émergence de l'**humanisme** : un humaniste est un **érudit** qui critique l'éducation

rhétorique et les interprétations théologiques, qui apprend **les langues anciennes** et prend pour modèle **l'Antiquité**, qui a un **désir de connaissance**, et qui prône **la tolérance**. **L'homme est au centre de ses préoccupations** — l'homme physique, intellectuel, spirituel et moral.

- La **Réforme protestante** initiée par Martin Luther.

Les rois de France, partis faire la guerre en Italie pour reprendre le duché de Naples (**Louis XII**, **Charles VIII** et surtout **François I^{er}**), reviennent enthousiasmés par ce qu'ils ont pu y voir.

Ils admirent surtout les princes italiens qui, en finançant les artistes, renforcent leur prestige et leur autorité. Ils décident de pratiquer ce « **mécénat** » dans leur royaume, ramenant avec eux des artistes italiens (tel Léonard de Vinci).

Archétype du souverain de la Renaissance, François I^{er} développe le **sentiment national**, et instaure **le français comme langue officielle** avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts.

La **Renaissance** est marquée par un événement majeur : l'automatisation de l'imprimerie, qui permet la diffusion du livre imprimé. **Le lectorat se diversifie** même si la lecture reste l'apanage d'une minorité d'intellectuels, et **les œuvres sont plus variées** (on lit aussi bien des œuvres françaises, que des œuvres latines, grecques ou italiennes ; on se passionne autant pour la littérature que pour la philologie ou les sciences). Les écrivains français lisent ainsi les Grecs Aristote et Homère, les latins Virgile et Sénèque, ou les Italiens Dante et Pétrarque.

L'écrivain de la Renaissance est autant **ancré dans son époque** — il s'inspire des faits, de la langue et des ouvrages contemporains — **qu'inspiré par l'Antiquité**. Il participe également à **fixer la langue française**, tout en la glorifiant : il fixe notamment l'orthographe, la grammaire et la syntaxe. François Rabelais fait ainsi entrer dans la langue des centaines de mots, et nombreuses de ses locutions (proverbes et expressions) sont encore en usage aujourd'hui ! C'est **en 1539** qu'est publié le premier grand *Dictionnaire français-latin* de **Robert Estienne**.

Le **XVI^e siècle** connaît **3 types** d'écrivain :

- Première génération : **l'écrivain optimiste** caractérisé par une grande soif de savoir (François

Rabelais)

- Deuxième génération : **l'écrivain imitant l'Antiquité**, caractérisé par un raffinement, un idéal

imité de l'Italie et de l'Antiquité, une glorification de la langue française (les poètes de la Pléiade)

- Dernière génération (fin de siècle) : **l'écrivain remettant en cause** l'optimisme et l'art

antique, caractérisé par la prise de conscience des connaissances et de la nature humaine (Michel de Montaigne)

« Ce grand monde, c'est le miroir où il nous faut regarder pour nous connaître de bon biais. » (**Michel Eyquem de Montaigne**).

Responsable de la bibliothèque royale de Fontainebleau (future Bibliothèque nationale de France), Guillaume Budé rend obligatoire le dépôt de toute œuvre imprimée à la collection royale. Il obtient, en 1530, de François I^{er} la création des « lecteurs royaux » qui sont à l'origine du Collège de France. L'objectif de Budé est de créer **un lieu d'enseignement libéré du contrôle exercé par l'Église** sur les universités et de l'emprise de la théologie sur tous les domaines de la connaissance ou du savoir.

1- La Poésie :

Alors que la fin du Moyen Âge est marquée par une poésie empreinte de rhétorique et de virtuosité, le début du **XVI^e siècle** voit **un retour de la simplicité** et du naturel avec la poésie de Clément Marot.

L'esprit du Quattrocento italien (**XV^e siècle**) et la redécouverte de l'Antiquité influencent profondément la poésie française, notamment **l'école lyonnaise** (inspirée de la poésie de Pétrarque) puis **la Pléiade**.

Cette dernière pose les fondements de la poésie moderne en affirmant la beauté singulière de la langue française et préconise le renouvellement des formes et du vocabulaire poétiques : le groupe adapte l'ode antique et mythologique, et **emprunte la forme de sonnet** à Pétrarque. Avec le début des guerres de religions **en 1562** émerge une **poésie engagée**, notamment avec **Agrippa d'Aubigné**.

2- Le Récit :

Le **XVI^e siècle** est un siècle fécond dans le domaine de la littérature d'idées. Cependant, il est difficile, pour ne pas s'attirer les foudres de la censure, d'aborder librement la politique et la religion, mais aussi l'éducation et la science, qui sont des sujets particulièrement délicats : le recours à la fiction narrative, avec les déguisements qu'elle permet, est souvent pour les auteurs un moyen d'exprimer des idées audacieuses de façon détournée.

La fiction présente en outre **l'avantage d'enseigner, de provoquer la réflexion, tout en distrayant**. François Rabelais mêle, avec une étonnante inventivité verbale, tous les registres de langue, le merveilleux et le réalisme, et recours à l'exagération comique, au grotesque, à la satire, à la farce et aux gauloiseries pour aborder **les grandes questions de son temps** : l'éducation, la guerre, la liberté de pensée confrontée à l'obscurantisme religieux.

Au début du siècle, la nouvelle (que l'on appelle alors « **conte** ») acquiert le statut de genre littéraire à part entière, quand des lettrés s'en emparent avec, toujours, ce souci **de divertir et d'instruire**. Les nouvelles de *'Heptaméron* de **Marguerite de Navarre**, inspiré du *Décameron* de l'Italien **Boccace**, sont toujours suivies d'une morale et abordent des questions sociales (la condition de la femme et le mariage, notamment) ou religieuses (importance de la foi par rapport aux actions de grâce et aux dons, critique du clergé contemplatif, etc.).

3- Le Théâtre :

Alors qu'en 1548, un arrêt du parlement de Paris interdit la représentation des mystères, jugés trop grossiers, les humanistes commencent à s'intéresser à la tragédie grecque en traduisant **Euripide** ou **Sophocle**, et en empruntant à la *Poétique* d'Aristote **les canons de la tragédie antique** (règle des 3 unités, 5 actes).

Ces principes de la tragédie sont mis en œuvre pour la première fois dans *Cléopâtre captive* (1553) d'**Étienne Jodelle**, pièce considérée comme la première tragédie française. La tragédie parvient à une plus grande maturité avec **Robert Garnier**, qui s'illustre dans le genre avec des pièces directement inspirées des Anciens.

4- Essai :

Le **XVI^e siècle** français est marqué par un débat d'idées sans précédent, mais la censure oblige de nombreux auteurs à s'exiler, à limiter ou déguiser leurs audaces (notamment à travers la poésie ou le récit).

Dans le domaine de la littérature d'idées à proprement parler, ce siècle se caractérise par la **recherche de la simplicité** afin de toucher le plus grand nombre de lecteurs. Le désir d'échapper aux contraintes formelles engendre un genre nouveau, **l'essai**, inauguré avec *les Essais* de **Michel de Montaigne**.

Inspiré par une pensée à la fois humaniste et stoïcienne, cet ouvrage, d'une nature sans précédent, rend compte des interrogations de l'époque, cherchant à saisir la nature humaine à travers l'analyse de sa propre personnalité, **à réfléchir sur soi et sur le monde**.

Voir aussi Petit récapitulatif : la littérature au **XVI^e siècle**.

III- Le XVII^e siècle :

Depuis la fin du Moyen Âge, les rois de France n'ont cessé d'affirmer leur autorité. Le fonctionnement du régime qu'ils mettent en place, l'Ancien Régime, repose sur **l'Église**, le **gouvernement par le roi**, la division de la **société en trois ordres** (le clergé, la noblesse et le tiers état), et **l'octroi de privilèges** à certains sujets.

1- Contexte politique :

Au **XVII^e siècle**, **trois rois** se succèdent sur le trône de France :

- **Henri IV** (qui règne de 1589 à 1610) met fin aux guerres de Religion et ramène la paix dans le

royaume de France en promulguant l'**édit de Nantes en 1598**, qui garantit la liberté de culte aux protestants. Il annexe des territoires définissant **les frontières de la France**, redresse le pays, affermit l'autorité royale et relance l'économie.

- **Louis XIII** (qui règne de **1610 à 1643**) affirme **un état fort et centralisé**.

- **Louis XIV** règne pour sa part de **1643 à 1715**. Durant son enfance, une grande révolte des princes secoue le royaume (**la Fronde**). Le souverain, surnommé le **Roi-Soleil**, décide de mettre en place un régime de toute puissance à partir de **1661** : l'**absolutisme**.

Il fait agrandir le **château de Versailles** où il s'installe, accueille son immense cour (ce qui lui permet de surveiller les grands princes) et soutient le développement des arts et des lettres.

- Au début du **XVII^e siècle**, le royaume de France est encore fractionné et désorganisé, mais, au

fil des décennies, le pays prospère et prend la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, grâce à une politique de conquêtes territoriales — telles les guerres de Hollande (**1672-1679**) et de la ligue d'**Augsbourg (1688-1697)** -, à une unité religieuse, et à une puissance royale incarnée par l'absolutisme de Louis XIV.

2- Contexte culturel :

Quelques **avancées culturelles** :

- La **codification** de nombreuses règles d'écriture.
- La création de l'**Académie française (1634)**, de l'Académie des inscriptions et belles lettres (**1663**), de l'Académie des sciences (**1666**).

- Le **mécénat royal** : octroi de pensions aux artistes et aux écrivains bénéficiant des faveurs du souverain.

L'écrivain du **XVII^e siècle** est le plus souvent **issu de la bourgeoisie** cultivée, cependant la noblesse fait son entrée en littérature. L'écrivain s'adresse en premier lieu au lecteur aristocrate, mais élargit son

lectorat, grâce à la diffusion des ouvrages, à la petite bourgeoisie mais aussi au petit peuple grâce à la littérature de **colportage** qui est diffusée dans les campagnes françaises par des marchands ambulants.

Jusqu'au **XVII^e siècle**, l'écrivain cède ses droits au libraire contre une somme forfaitaire ; le droit d'auteur n'existant pas, l'écrivain ne peut donc vivre réellement de sa plume et perçoit en général d'autres revenus (rentes, métier, pensions reçues de mécènes).

Au **XVII^e siècle**, les **liens entre l'écrivain et le pouvoir royal** se resserrent avec notamment les **pensions royales** mises en place par **Jean-Baptiste Colbert** après **1650**.

Si ce système de protectorat lui assure une relative **reconnaissance et légitimité dans la société** en tant qu'écrivain (et lui offre une relative autonomie), il est cependant également un frein à certaines formes d'expression, puisqu'il agit comme censure car les « privilèges du roi » peuvent cesser à tout moment.

Il faut remarquer que pour la plupart encore, la condition sociale d'écrivain n'est pas reconnue comme une condition noble. Ainsi, des gens de cour comme **Mme de La Fayette** ou **le duc de la Rochefoucauld** publient leurs ouvrages anonymement, pour ne pas appartenir à la communauté de ceux que certains nomment avec un certain dédain les « Jean de lettres ».

Les manuscrits et les brouillons de cette époque sont souvent détruits par leurs auteurs afin d'effacer les hésitations et les balbutiements de leurs écrits. La copie que possède l'imprimeur est également détruite après impression, **seul reste l'ouvrage fini, imprimé**, parfait. La lettrine et la miniature sont par ailleurs détrônées par la gravure sur bois et, pour les ouvrages prestigieux, par la gravure sur cuivre.

« Tout écrivain, pour écrire nettement, doit se mettre à la place de ses lecteurs. » (**Jean de La Bruyère**)

3- La Codification de la langue française :

Les rois **Henri IV**, **Louis XIII** et **Louis XIV** ont tous les trois participé à servir la langue française et à la promulguer au rang de **langue internationale**.

Alors que le **XVI^e siècle** l'a enrichie et glorifiée, le **XVII^e** la **codifie**, la **normalise** notamment grâce à l'**Académie française**, au poète **François Malherbe** (« tyran des mots et des syllabes » qui cherche à fixer la langue française dans sa perfection), au grammairien Vaugelas qui fixe une norme, fondée sur le « **bon usage** » — celui de la cour, de la noblesse parisienne, et celui des « bons auteurs » — et condamne l'emploi des tournures archaïques, des termes triviaux, mais aussi le pédantisme de certains.

L'**orthographe** commence à être fixée, et la **Grammaire générale et raisonnée de Port Royal (1660)** du janséniste **Antoine Arnaud** et de **Claude Lancelot** précise quant à elle les règles de base de la grammaire française.

Trois dictionnaires marquent la fin du **XVII^e siècle** :

- le *Dictionnaire français contenant les mots et les choses (1680)* de **Pierre Richelet**. Destiné à

« l'honnête homme », ce dictionnaire puriste s'appuie sur des citations et sur le « bel usage » ;

- le *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que*

modernes et les termes de toutes les Sciences et des Arts (1690) d'**Antoine Furetière** qui présente « une infinité de choses » et s'appuie plus sur les idées et les choses que sur l'usage ;

- le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) dont le but est de « rendre notre langue pure,

éloquente ». Ce dictionnaire est exempt de citations et ne classe pas les mots par ordre alphabétique mais par radicaux pour lui donner un caractère davantage « savant ». Il ne traite pas non plus des mots familiers, des termes techniques et de métier.

4- Les Salons littéraires :

Les premiers salons littéraires, rendez-vous mondains de Paris, se tiennent au **XVII^e siècle** et réunissent des personnalités de l'aristocratie, de la politique, des lettres et des arts pour des **conversations littéraires, morales, galantes, scientifiques ou philosophiques**. Vers 1613, Mme de Rambouillet, aristocrate cultivée et pleine d'esprit, se retire de la cour, selon elle trop brutale de mœurs et trop pauvre de pensée, afin de recevoir dans son salon **les plus beaux et les plus délicats esprits du temps**.

Suivant l'**exemple** de **Mme de Rambouillet**, de nombreuses dames du monde ouvrent leur salon, comme **Mlle de Scudéry, Mme de Sévigné** et **Mme de La Fayette**.

Les questions littéraires sont à l'honneur dans les salons : on pratique l'**art de la conversation**, on organise des **concours de poésie** ou on présente ses **derniers écrits**.

Cependant les salons dictent également la mode vestimentaire, participent à l'**évolution de la langue française**, et discutent des problèmes de leur temps, politiques ou sociaux, notamment en défendant **la place de la femme** dans la société.

La querelle des Anciens et des Modernes reprend dès 1670 un débat, déjà agité au **XVI^e siècle**, qui oppose les **imitateurs des Anciens** à ceux qui prônent le **rejet des modèles antiques et l'invention de formes modernes**.

Les Modernes (**Perrault, Fontenelle, Corneille**, etc.) critiquent l'Antiquité parce qu'ils contestent le principe d'autorité, en raison du **progrès des techniques et des sciences**, et en raison de l'ennui que les auteurs anciens peuvent susciter.

Les Anciens (**Boileau, Racine, Bossuet, La Bruyère, La Fontaine, Fénelon**, etc.) invoquent le génie des écrivains antiques, d'**Homère** et de **Virgile**, pour expliquer qu'ils doivent rester des modèles dans la pratique des arts.

5- Les Courants littéraires du XVII^e siècle :

a- Le Baroque :

En littérature, on désigne par le terme de baroque (qui signifie « **irrégulier** ») des œuvres écrites à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle. Inscrits dans la lignée de la Pléiade et de l'humanisme, les poèmes baroques sont encore marqués par l'influence de la Renaissance italienne, tant dans leur forme que dans leur thématique.

Ils sont caractérisés par les thèmes de **l'instable, de la métamorphose et de la réversibilité, de l'illusion et du travestissement**, et par un **style orné ostentatoire**, accordant une large place aux **artifices de la langue**, aux figures de rhétorique, et en particulier à la métaphore. Les poètes baroques s'illustrent aussi bien dans des thèmes amoureux et galants, émaillés de motifs pastoraux ou mythologiques, que dans la poésie officielle, célébrant les princes et le souverain.

Dans la veine religieuse, la poésie baroque est riche en sombres poèmes de déploration et en compositions funèbres qui proposent une vision fataliste et stoïcienne de la vie et de la mort. Il existe également dans la littérature baroque des courants satirique, burlesque et parodique (**le roman comique**), héroïcomique, voire bouffon et licencieux, qui s'opposent à l'esthétique idéaliste, héroïque et aristocratique imposée par la vogue des romans précieux.

C'est notamment par ces aspects réalistes, érotiques et burlesques, que le courant de pensée appelé **libertinage**, caractérisé par un certain scepticisme, se manifeste.

b- La Préciosité :

Produit de certaines tendances baroques, la préciosité se développe **dans les salons parisiens** au cours des **années 1620**, avec pour centre incontestable l'hôtel de Rambouillet, et perdure jusque dans les **années 1650**, autour du salon de **Mlle de Scudéry**.

Ce courant, qui a pour mission de contrer la grossièreté de la cour d'Henri IV, est caractérisé par la recherche d'une **sophistication extrême** (hyperboles, périphrases et « pointes » ou traits d'esprit) dans les paroles, les actions et plus particulièrement le **comportement amoureux** et l'**introspection**. Il marque de son empreinte la littérature du siècle, tout en demeurant un phénomène spécifiquement **aristocratique, mondain et parisien**.

Les **deux** principaux romanciers précieux sont **Honoré d'Urfé** (*l'Astrée*) et **Madeleine de Scudéry** qui, dans *Clélie*, définit à travers la célèbre **Carte du Tendre** une sorte d'idéal du comportement amoureux.

c- Le Rationalisme :

Les principaux représentants du courant rationaliste sont souvent tout à la fois des **scientifiques** et des **philosophes** ; c'est en effet dans la connaissance rationnelle plutôt que dans les dogmes des religions révélées que ces hommes cherchent désormais une **vérité universelle et incontestable** sur laquelle bâtir une connaissance et une **éthique**. René Descartes, mathématicien, physicien et philosophe, incarne au mieux ce courant de pensée.

Avec le *Discours de la méthode* (1637), puis les *Méditations métaphysiques* (1641), ouvrages écrits en français, il jette les bases intellectuelles et morales de nouvelles certitudes.

Contrairement à ce qui lui est reproché, il ne nie pas l'existence de Dieu : cependant, selon sa méthode (le doute théorique et systématique), il **ne pose pas Dieu avant toute autre chose**, comme une vérité absolue, mais l'évoque dans un second temps, pour apporter la preuve de son existence.

Si la pensée de **Descartes** scandalise tant certains de ses contemporains, c'est davantage parce qu'il propose une vision nouvelle du monde : chez lui, le centre de l'Univers n'est plus la figure divine, mais **le sujet pensant du cogito** (« Je pense, donc je suis »).

d- Le Classicisme :

En France, l'« époque classique », alors appelée « **atticisme** » (« de qualité athénienne »), est la période de création littéraire et artistique correspondant à ce que Voltaire appelle « le siècle de **Louis XIV** » ; il s'agit essentiellement des années **1660-1680**, même si la période classique s'étend de fait jusqu'au siècle suivant.

La société se codifie par la définition de l'**idéal de l'« honnête homme »**. Ce modèle est systématisé par l'écrivain **Nicolas Faret** dans *l'Honnête homme ou l'art de plaire à la cour* (1630). Il pose les vertus héroïques de cet homme qui doit être bon guerrier, bon amant, et dont la morale chrétienne est sans faille. « L'honnête homme » est **un courtisan** soucieux de **plaire** au roi Louis XIV. C'est le triomphe du « bel esprit », mondain et frivole.

Les grands principes érigés à cette époque ont pour nom **imitation des Anciens** et **emprunts bibliques, régularité et maîtrise de la forme**, classification et épuration du lexique, **codification des genres littéraires** : le Beau classique va de pair avec le Vrai et le Bon, c'est-à-dire avec le Divin.

Nicolas Boileau s'attache à normaliser l'art d'écrire : son *Art poétique* (1674) fait la synthèse des pratiques de la littérature classique, en développant l'idée d'une poésie qui serait le fruit de l'inspiration divine, mais en soulignant la **nécessité du travail et de la discipline pour atteindre la perfection**. Sublime et pure, la poésie selon Boileau se situe dans un difficile équilibre ; aux yeux de ce « législateur du Parnasse », seuls **Corneille, Racine** et **Molière** trouvent grâce.

6- Les Genres littéraires du XVII^e siècle :

a- La Poésie :

Alors que le mot « poésie » désigne depuis le Moyen Âge une « pièce de vers » et « l'art de faire des vers », il devient au XVII^e siècle **un véritable genre** et concerne également la poésie en prose et la « poésie dramatique » (les tragédies, par exemple, écrites en alexandrins).

La poésie **baroque**, audacieuse et surprenante, a pour objet de séduire, d'être éclatante, plus par **l'habileté à manier les mots** que par sa thématique. La poésie du début du siècle se diversifie : burlesque, maniériste pastorale, mondaine.

L'un des principaux rénovateurs de la poésie française est **François Malherbe**, précurseur du classicisme, qui privilégie l'emploi d'un lexique « **noble** », et dicte la fin des archaïsmes et des mauvais usages.

S'opposant aux poètes de la Pléiade, qui l'ont influencé à ses débuts et pour lesquels « l'invention » était la première des vertus, **François Malherbe** défend une conception « **artisanale** » de la poésie, qui porte essentiellement sur la **rigueur** et la **pureté** de la forme : il invite le poète à n'exprimer que des thèmes éternels, considérés comme autant de prétextes à un usage précautionneux des rimes et des rythmes, dont l'harmonie ne peut provenir que d'un ordonnancement parfait.

b- Le Théâtre :

L'épanouissement du théâtre, genre encore négligé au début du siècle, doit beaucoup au cardinal de Richelieu, qui souhaite l'utiliser à des fins de propagande, notamment grâce à la troupe royale de l'hôtel de Bourgogne.

La tragédie classique ne prend pas aussitôt sa forme régulière, mais grâce aux encouragements des institutions, des auteurs se révèlent dans des genres divers, notamment la très prisée **pastorale**, qui situe une action sentimentale dans un cadre idyllique, et la **tragi-comédie**, qui s'impose peu à peu, à partir des **années 1630**, avec surtout **Pierre Corneille**, qui en devient bientôt le maître.

L'époque classique est quant à elle marquée par la **tragédie** de Racine et la **comédie** de **Molière**. Désireux de susciter « terreur et pitié » à l'instar des Anciens, dans une perspective édifiante, selon le principe de la catharsis, **Jean Racine** met en œuvre dans ses tragédies **les forces obscures de la passion** (passion amoureuse et ambition politique), donnée comme le principal vecteur d'un destin implacable.

Molière s'inscrit quant à lui dans **la tradition moraliste** de son époque en faisant de la comédie le lieu de **dénonciation des vices de son temps**. En outre, il a su créer des types littéraires très forts et inventer un langage dramatique inédit en mêlant la langue des aristocrates et le patois paysan, les situations les plus tragiques au comique farcesque élémentaire et à la pantomime, etc.

La tragédie est considérée comme le genre dramatique le plus noble. Elle se conforme aux règles énoncées par Aristote dans sa *Poétique* : **l'unité d'action, l'unité de lieu et l'unité de temps**.

c- Le Récit :

Le roman est considéré au **XVII^e siècle** comme **un genre mineur** ; cependant, il bénéficie de plus en plus de lecteurs, notamment de femmes, et se diversifie : roman pastoral, héroïque, précieux, comique, réaliste et burlesque, mondain, épistolaire, psychologique, utopique, exotique, etc. Le roman est considéré comme **un espace de liberté** : « dans un roman frivole aisément tout s'excuse », écrit Nicolas Boileau.

Le Romans fleuve (*l'**Astrée** compte **5 000 pages***), invraisemblance, intrusion du merveilleux, de l'excessif, du spectaculaire, **exubérance**, multiplication des figures de styles, des histoires enchâssées... sont les maîtres mots du début du **XVII^e siècle**, tandis que le roman classique s'assagit et prône la **modération** dans le style : naturel, sobriété, ordre, etc. **Dès 1660**, le récit se condense et voit émerger les « **petits romans** » ou les **nouvelles** puis à la toute fin du siècle, le **conte de fées**.

d- La Prose :

Au cours du **XVII^e siècle**, la prose se fait également **philosophique**, pédagogique, historique, scientifique, polémique, **moraliste**, **épistolaire**, etc. De nouveaux genres sont au goût du jour : les lettres, les maximes, les portraits, etc.

Voir aussi Petit récapitulatif : la littérature au **XVII^e siècle**.

IV- Le XVIII^e siècle :

Le **XVIII^e siècle**, appelé le « **siècle des Lumières** », est le siècle de la pensée, de la raison. Les philosophes développent les idées de liberté et d'égalité. Ils réfléchissent à de nouveaux systèmes de gouvernement qui remettent progressivement en cause la monarchie absolue. L'œuvre principale des philosophes des Lumières est *l'**Encyclopédie de Diderot et d'Alembert***.

1- Contexte politique :

Au **XVIII^e siècle**, après la mort de **Louis XIV en 1715**, **deux rois** se succèdent sur le trône de France :

- Le règne de **Louis XV (1715-1774)** correspond à une période de prospérité. Cependant, mal conseillé, le roi, surnommé le « Bien-Aimé », se **discrédite** peu à peu auprès des parlements (où s'exerce la justice du royaume), qui contestent de plus en plus les décisions royales. À sa mort, Louis XV laisse à son petit-fils un **royaume affaibli**.
- **Louis XVI** (qui règne de **1774 à 1792**) s'entoure de conseillers compétents, et tente de

résoudre la crise du régime. Cependant, il peine, dès le début de son règne, à imposer les réformes nécessaires pour rétablir les finances du pays.

- La **Révolution française** éclate en **mai 1789** et dure **dix ans**, jusqu'en **novembre 1799**. Elle

bouleverse profondément l'histoire de France, en renversant la monarchie pour mettre en place la première république de l'histoire de France ; elle exporte aussi ses principes d'égalité et de démocratie dans le reste de l'Europe.

2- Contexte culturel :

- Le siècle des Lumières est **une période de progrès** dans le domaine de la **science** (travaux de

Gaspard Monge, d'Antoine de Lavoisier et du **comte de Buffon**). En particulier, la découverte de la gravitation universelle **en 1687** par **Isaac Newton** ouvre la voie vers une nouvelle perception du monde : l'esprit humain est donc capable de comprendre les lois du **fonctionnement de l'Univers**.

- Les Lumières sont aussi une période de foisonnement de la réflexion humaine : les

philosophes (**Voltaire, Rousseau** et **Montesquieu**, pour ne citer qu'eux) condamnent en particulier les institutions de l'Ancien Régime, dans lesquels l'État est supérieur à l'homme. Par cette **critique de la société et des institutions**, ils se présentent comme les défenseurs de la **tolérance** et du respect des libertés fondamentales.

Le mot « écrivain » prend son sens actuel au cours du **XVIII^e siècle**, et supplante le terme « auteur » utilisé jusqu'alors. Le siècle des Lumières préfère également l'expression « **belles-lettres** » au mot « littérature ». L'homme de lettres est **un citoyen intellectuel et cosmopolite**, il se soucie du bien moral, du bonheur public, de la modernisation de la société.

Il prend place au cœur de l'**opinion publique** qu'il veut forger, prône une éducation civique, entre, à sa façon, en politique et s'affranchit de ses protecteurs (souvent royaux) car il **vit désormais de sa plume** et assume son métier d'homme de lettres — c'est d'ailleurs à la fin du siècle, grâce au combat de Beaumarchais, que sont reconnus les droits d'auteur.

De **Pierre Bayle** à **Jean-Jacques Rousseau**, en passant par le baron de Montesquieu et Voltaire, le siècle est essentiellement marqué par des **philosophes**. Les idées et les livres circulent davantage, notamment grâce aux sociétés savantes et aux académies. Désormais, **le livre s'institutionnalise** et est prétexte à **développer le sens critique** du lecteur, ses opinions qu'il partage de préférence dans les lieux publics (salons, cabinets de lecture, etc.).

La **censure**, essentiellement religieuse et royale, est encore très présente et tente toujours de s'imposer, mais la soif de liberté et la volonté de diffuser les idées est plus forte : en **août 1789**, l'Assemblée constituante décide que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : **tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement**, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi ».

La **Constitution** de 1791 précise : « sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant leur publication ». « Métier d'auteur, métier d'oseur. » (Pierre Augustin Caron de Beaumarchais).

3- La Philosophie des lumières :

Au **XVIII^e siècle**, dans la lignée de René Descartes, la raison gouverne. Dans leurs écrits, les philosophes du **XVIII^e siècle** opposent la « **lumière naturelle** », c'est-à-dire la **raison humaine**, à la « lumière surnaturelle », c'est-à-dire la foi, la croyance en Dieu.

Les Lumières c'est :

- la faculté de **comprendre** (l'entendement, sorte de bon sens)
- la faculté de **penser** (la raison) de chaque individu
- une **critique** de certains aspects **de la religion**
- une **remise en cause de la tradition et de l'autorité** : ils condamnent les institutions de l'Ancien Régime, dans lesquels l'État est supérieur à l'homme (monarchie de droit divin)
- un retour à **l'homme en tant qu'individu**
- une **interrogation sur le monde**
- une **aspiration à la liberté** : « être libre, n'avoir que des égaux est la vraie vie, la vie naturelle de l'homme », selon Jean-Jacques Rousseau
- la recherche d'une **nouvelle forme de société**
- **la tolérance** des idées d'autrui.

a- Les Salons philosophiques :

Dans les salons littéraires et mondains où la causerie et les bons mots sont toujours de mise, quelques hommes de lettres, philosophes et intellectuels prennent peu à peu une place privilégiée. Les salons se découvrent alors une réelle **vocation philosophique**, où sont menés débats et discussion autour des **idées nouvelles** qu'elles soient religieuses, politiques, philosophiques ou scientifiques.

Le Royaume de **Mme Geoffrin (1749-1777)** reçoit ainsi un grand nombre de célébrités littéraires et philosophiques, telles que **Diderot, Marivaux, Grimm** ou **Helvétius** qui recherchent « des protecteurs et quelques moyens de fortune », et jouissent de la générosité de leur riche protectrice qui subventionne notamment *l'Encyclopédie*.

b- *L'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert :

L'objectif de *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (parue entre 1751 et 1772), menée par Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert est de **rassembler les connaissances acquises par l'humanité**. *L'Encyclopédie* est une **critique des fanatismes** religieux et

politiques, et une **apologie de la raison et de la liberté** ; elle a pour but de favoriser la diffusion de la philosophie des Lumières. Denis Diderot a recours à des auteurs connus (le baron Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, le comte de Buffon, le sieur **Dumarsais**, **Louis Daubenton**) ainsi qu'à des rédacteurs inconnus.

Il s'agit pour **Denis Diderot** de « tout examiner, tout remuer sans exception et sans ménagement ». Il procède à cet effet à une **mise en ordre rationnelle** (encyclopédie « raisonnée ») alphabétique. Il s'appuie sur la classification des facultés et des sciences établie par le philosophe anglais **Francis Bacon**. Nouveauté remarquable, Diderot utilise les « renvois » (« de choses » et « de mots ») pour faire circuler le lecteur à travers cette forêt de connaissances.

c- Les Lumières et la Révolution française :

Au **XVIII^e siècle**, les écrivains philosophes prônent le **triomphe de la raison** contre l'autorité religieuse et politique. Cette effervescence intellectuelle, qui milite pour défendre **l'esprit critique et la liberté**, a joué un rôle considérable dans la Révolution française.

Pendant la période révolutionnaire, beaucoup d'hommes de lettres prennent position, et qu'il s'agisse de **l'abbé Grégoire**, de **Camille Desmoulins**, du marquis de Sade ou des tribuns de la Révolution comme **Danton**, **Robespierre** ou **Saint-Just**, de quelque bord qu'ils soient (Jacobins ou Girondins ; rationalistes athées, déistes ou catholiques...) et quelle que soit la particularité de leur pensée, tous les individus qui participent au mouvement révolutionnaire **sont inspirés par les Lumières**.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, texte fondamental voté en **août 1789** par l'Assemblée constituante, pose les fondements de nouvelles valeurs et s'inscrit parfaitement dans la démarche progressiste des Lumières.

4- Les Genres littéraires au XVIII^e siècle :

a- Le Récit :

Le roman moderne naît véritablement au **XVIII^e siècle** : il devient en effet à ce moment l'un des moyens d'expression favoris d'une bourgeoisie dont le rôle social est de plus en plus important. Alors que les auteurs du **XVIII^e siècle** sont soucieux de « faire vrai », ou plutôt **d'« être vrai »**, et présentent leurs ouvrages comme des **documents authentiques** (romans épistolaires présentés comme des recueils de lettres authentiques, autobiographie fictive présentée comme une autobiographie réelle, etc.), certains romanciers comme Denis Diderot commencent à dénoncer, au sein du roman lui-même, **le mensonge inhérent à sa nature**.

Voltaire, quant à lui, adopte la forme (on pourrait dire le masque) de la fiction, pour exposer sa philosophie. Avec ironie, il montre le souci **de distraire son lecteur** tout **en l'amenant à réfléchir** sur sa propre relation avec le monde.

b- Le Théâtre :

Au **XVIII^e siècle**, les auteurs préfèrent à la comédie et à la tragédie classiques des pièces qui reflètent **les travers ou les vertus de l'homme contemporain**, c'est-à-dire le bourgeois. Le théâtre se veut plus réaliste et plus contemporain des êtres et des situations. Au point de vue de la langue, les vers, jugés trop artificiels, cèdent la place à **la prose**, plus proche de la vie quotidienne.

Si l'esprit de la comédie supporte assez bien la modernisation des thèmes et le changement d'époque (comédies de Marivaux et de Beaumarchais), la tragédie laisse pour sa part place au **drame bourgeois**, cette « tragédie domestique et bourgeoise en prose », dont le *Fils naturel* de Denis Diderot est l'**exemple** le plus abouti.

c- La Poésie :

Le siècle des Lumières, siècle de raison, n'est pas un siècle poétique. La poésie s'inscrit dans **la continuité** du siècle précédent et de la poésie classique. Cependant, devant la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle, certains poètes se réfugient dans l'intime.

C'est le cas notamment d'**André Chénier**, dont les poèmes représentent la manifestation de loin la plus notable de la poésie de son siècle et **annoncent les poètes romantiques** du siècle suivant : Victor Hugo l'a d'ailleurs salué comme le génie « romantique parmi les classiques ».

d- La Prose :

Ouvrages politiques, **lettres, dialogues et romans philosophiques**, essais, lettres fictives, discours, **encyclopédie** : les supports de la prose d'idée se diversifient au cours du **XVIII^e siècle**.

Plus ou moins assumés ou « maquillés » pour éviter la censure, la plupart de ces ouvrages ont pour mission de **condamner l'autorité religieuse et étatique**, de **critiquer les mœurs** de leurs contemporains, de **croire en un monde meilleur**, etc.

L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert participe à cette réflexion sur une société moderne, et nombre des idées véhiculées ainsi ont favorisé la Révolution française.

Voir aussi Petit récapitulatif : la littérature au **XVIII^e siècle**.

v- Le XIX^e siècle :

Né avec la Révolution française, le **XIX^e siècle** est marqué par la naissance de l'économie capitaliste et industrielle (les **révolutions industrielles**) et par l'avènement de la **démocratie contemporaine**.

1- Contexte politique :

En France, cette période est politiquement marquée par une succession de régimes :

- Le Premier Empire : l'empereur **Napoléon I^{er}** (1804-1814/15).
- La Restauration : les rois **Louis XVIII** (1814/15-1824) et **Charles X** (1824-1830).
- La monarchie de Juillet : le roi **Louis-Philippe** (1830-1848).
- La II^e République : le président **Louis Napoléon Bonaparte** (1848-1852).
- Le Second Empire : Louis Napoléon Bonaparte devenu **Napoléon III** (1852-1870).
- L'III^e République (1870-1940), dont les présidents du **XIX^e siècle** sont **Adolphe Thiers**, **Mac - Mahon**, **Jules Grévy**, **Sadi Carnot**, **Jean Casimir-Perier**, **Félix Faure** et **Émile Loubet**.

2- Contexte culturel :

D'un point de vue économique, social et culturel, le **XIX^e siècle** est également marqué par :

- Une production de masse pour un coût (relativement) faible, grâce à l'invention de la

machine à vapeur à la fin du **XVIII^e siècle**. Cette révolution de la machine a de multiples conséquences : exploitation des **mines** de charbon (pour faire tourner les machines) ; développement du **chemin de fer** ; création des banques et apparition de **l'économie capitaliste**.

- L'apparition de la classe ouvrière, aux **conditions de travail très difficiles**. Ce **prolétariat**

(l'ensemble des ouvriers) tente de s'organiser pour se défendre ; certains hommes politiques (les **premiers socialistes**) proposent pour leur part une nouvelle société dans laquelle les richesses seraient mieux partagées.

C'est dans ce contexte qu'ont lieu plusieurs révoltes ouvrières et politiques : en France, notamment, celle des **Canuts de Lyon en 1831** et la **Commune de Paris en 1871**.

- Une forte **croissance démographique**, à laquelle peuvent être liés les **progrès de l'hygiène et**

de la médecine (Louis Pasteur découvre le vaccin contre la rage **en 1885**).

- La **colonisation** systématique de l'Afrique et de l'Asie qui, dans l'esprit de la révolution

industrielle, permet, d'une part, de s'assurer des matières premières bon marché et, d'autre part, de vendre les marchandises produites en Europe aux peuples colonisés.

Alors qu'au **XVIII^e siècle**, l'écrivain gagne en indépendance, grâce notamment aux droits d'auteur qui lui permettent de reproduire lui-même ses ouvrages, au **XIX^e siècle** il se complaît dans une certaine misère. C'est la naissance de **l'écrivain bohème** dont le dénuement devient presque, pour certains, gage de talent.

Ce mythe de l'écrivain bohème s'oppose au bourgeois considéré comme stupide (**Gustave Flaubert**, un rentier qui en est pourtant issu, raille les travers de la bourgeoisie). Certains écrivains nécessiteux

gagnent cependant leur vie, notamment grâce au **journalisme** qui se développe (articles, critiques, lettres d'opinion).

Le siècle est également marqué par l'émergence d'une **véritable critique** et de revues littéraires, par la **modernisation de l'édition**, par la conquête d'un **plus large lectorat** dont dépend maintenant le succès des ouvrages, par la **liberté de la presse** promulguée par la loi du **29 juillet 1881**, par son développement et l'**apparition du roman-feuilleton** publié dans les journaux (**Honoré de Balzac**, **Eugène Sue** ou **Alexandre Dumas**, **par exemple**, font paraître la plupart de leurs romans sous cette forme).

Qu'ils vivent ou non de leurs plumes, les écrivains du **XIX^e** sont **les témoins et les acteurs de leur siècle** et prennent une place déterminante dans l'histoire et la société. Selon **Victor Hugo**, le poète a non seulement une vocation **littéraire**, mais aussi une mission **politique et sociale** : « Peuples ! écoutez le poète ! / Écoutez le rêveur sacré ! / Dans votre nuit, sans lui complète, / Lui seul a le front éclairé. » (« **Fonction du Poète** », *les Rayons et les Ombres*).

Groupes et cénacles se forment, prenant part au siècle, combattant pour faire évoluer les idées et les mentalités, malgré parfois l'**incompréhension de la société** : **en 1857**, on attente à **Charles Baudelaire** un procès pour « outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs », tandis que **Gustave Flaubert**, la même année, se bat pour publier intégralement le texte original de **Madame Bovary** après maintes tentatives de censure, d'amputation de l'ouvrage par ses éditeurs, et gagne son procès pour atteinte à « la morale publique et à la religion ».

Ce combat des écrivains ne brave pas uniquement les mentalités à travers des idées nouvelles et les sujets tabous qu'ils abordent, il concerne aussi le **renouveau des « formes » littéraires** et se transforme en une véritable campagne guerrière : on parle de bataille romantique, de bataille d'**Hernani**.

La notoriété publique de certains écrivains, comme **Alphonse de Lamartine** ou **Victor Hugo**, leur donne droit à des funérailles nationales.

3- Le Siècle du romantisme :

Le romantisme est un **courant littéraire, culturel et artistique** européen qui est né à la fin du **XVIII^e**, et qui s'est épanoui au cours du **XIX^e siècle**. Les romantiques expriment **une sensibilité exacerbée**, un mal de vivre, un goût prononcé pour **la passion, le lyrisme, l'irrationnel, le mysticisme, le rêve, l'imagination**.

Le romantisme n'est pas une école mais un courant de sensibilité et de pensée. Il apparaît d'abord en Allemagne et au Royaume-Uni, **en réaction au rationalisme du siècle des Lumières (XVIII^e siècle)** et à l'art classique. Le courant se développe également en France et en Italie, mais aussi en Espagne, au Portugal et dans les pays scandinaves.

Dans chacun de ces pays, il a pris des formes différentes. En France, **l'esprit romantique est indissociable du contexte politique** : lié à la contestation de l'Ancien Régime, il anticipe l'esprit des révolutions sociales à venir.

En France, **Stendhal** est le premier à défendre le « romantique » **William Shakespeare** et à condamner la tragédie classique de Jean Racine. Il dit : « Le romantisme est l'art de présenter aux

peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner **le plus de plaisir possible**.

Le **classicisme**, au contraire, leur présente la littérature qui donnait le plus grand plaisir à leurs arrière-grands-pères. ». Victor Hugo produit un retentissant manifeste d'école, la préface de **Cromwell (1827)**, dans lequel, à son tour, il oppose le romantisme au classicisme.

Il y prône **l'abandon des contraintes classiques** (les contraintes d'unité de lieu et de temps) et le droit de représenter la réalité sous tous ses aspects. Il se bat pour **l'alliance du sublime et du grotesque, de la comédie et de la tragédie**, afin de rendre compte des **deux aspects de la nature de l'homme** et de la complexité de sa condition. Pour lui, « le romantisme c'est le libéralisme en littérature », « ce qu'il faut à la civilisation, grande fille désormais, c'est une littérature de peuple. »

4- La Bataille d'Hernani :

La bataille d'*Hernani* est une **querelle littéraire et idéologique** qui oppose, **en 1830**, les partisans du classicisme et à ceux du romantisme.

Les partisans du théâtre classique montent une cabale pour faire échouer les représentations de la pièce romantique de **Victor Hugo**, *Hernani*. Leurs compères de la censure exigent des corrections, plus d'ordre politique et religieux que littéraire.

Le climat s'envenime de jour en jour. Les répétitions sont agitées : la capricieuse Mlle Mars (interprète du rôle de Doña Sol) refuse de traiter son partenaire de « lion superbe et généreux », des sociétaires se plaignent des coûts de production.

Le jour de la première à la Comédie-Française, le **25 février 1830**, Victor Hugo et sa femme Adèle répartissent leurs amis dans la salle de la rue de Richelieu et organisent la claque. Théophile Gautier, vêtu d'**un gilet rouge** (signe de provocation et de reconnaissance des ultra-romantiques) mène ses troupes **aux cheveux longs et aux barbes fleuries**.

La représentation est tumultueuse. Les « **glabres** » (on nomme ainsi les classiques, chauves et sans barbe) affectent de dormir.

Au final, Victor Hugo et les partisans du drame romantique gagnent la bataille d'*Hernani*. La Comédie-Française rechigne pourtant pendant **dix ans** à jouer les œuvres des romantiques, qui sont obligés de se replier sur la salle de la Porte Saint-Martin (qui devient leur fief dès **1831**) ou sur **l'Odéon**. Cette querelle littéraire fait officiellement de Victor Hugo le chef de file du romantisme.

5- Les Mouvements littéraires du XIX^e siècle :

a- Le Réalisme :

Le réalisme désigne **un mouvement littéraire et artistique** qui s'est développé **dans la seconde moitié du XIX^e siècle**, en réaction contre le romantisme. **Stendhal et Honoré de Balzac** (qui a décrit avec un souci de réalisme les milieux sociaux dans *la Comédie humaine*), sont considérés comme les créateurs du roman réaliste moderne. **Gustave Flaubert**, auteur de *Madame Bovary* (1857), **les frères Goncourt** et **Émile Zola** (qui crée l'école naturaliste) sont des représentants éminents de ce courant.

Les écrivains réalistes **montrent tout** : bourgeois et ouvriers, provinciaux, prostituées et femmes déçues par le mariage, etc. — selon Stendhal, « le roman est un miroir que l'on promène le long de la route ». Ils ne se cantonnent pas à ce qui était autrefois considéré comme conforme à la « bienséance » (montrer ce qu'il y a de plus beau : la noblesse de la naissance et des sentiments).

Leurs romans sont **ancrés dans la réalité politique et sociale contemporaine**. Leurs personnages sont souvent **des gens ordinaires**, déterminés par leur physique et par le milieu dans lequel ils vivent, qui sont décrits avec minutie.

L'intérêt est porté à **la vie quotidienne**, au côté matériel des choses. Les écrivains réalistes effectuent un travail de préparation à l'écriture ; pour Gustave Flaubert, **l'écriture ne naît pas de l'inspiration, mais du travail**. Avant de rédiger une œuvre, il réunit une documentation abondante et procède à des recherches minutieuses.

Avec *la Comédie humaine*, Honoré de Balzac décrit quant à lui la société française de son époque, historiquement et socialement, avec méticulosité. **Son génie repose tant sur l'observation que sur l'imagination**. Pour les **frères Goncourt**, « le roman actuel se fait avec des documents, racontés ou relevés d'après nature, comme l'histoire se fait d'après des documents écrits. Les historiens sont des raconteurs du passé, **les romanciers sont des raconteurs du présent.** »

b- Le Naturalisme :

Le naturalisme est **une école et une doctrine littéraires**, apparu dans le dernier tiers du **XIX^e siècle** en France. Il a pour projet de **restituer le plus fidèlement possible la vie réelle** (« la réalité sociale dans tous ses aspects »), **en appliquant à la littérature les méthodes scientifiques**. Son chef de file et théoricien est **Émile Zola**.

Né dans un contexte historique bien précis, il est marqué par le développement spectaculaire des sciences expérimentales (physiologie, médecine, physique, chimie, etc.) et par le triomphe de la révolution industrielle.

Émile Zola a la volonté d'appliquer à **l'écriture du roman une méthode analogue à celles des sciences expérimentales**. L'œuvre doit donc être créée grâce à une méthode de travail fondée sur

l'enquête, l'observation rigoureuse, la constitution d'une documentation abondante et à une écriture **au service de la vérité** (effacement du narrateur, vraisemblance de l'histoire, etc.). Ainsi, le romancier naturaliste étudie **les comportements humains, les milieux sociaux** dans lesquels les personnages évoluent, l'influence de l'hérédité, **comme dans une enquête scientifique, sociologique ou journalistique**. Il s'attache à peindre surtout les **milieux populaires**.

c- Les Parnassiens :

Le mouvement **parnassien**, initié par Théophile Gautier qui en définit les nouveaux principes dans sa préface de *Mademoiselle de Maupin*, prône une **conception idéale de l'art** et du « **culte de la forme** ». Les poètes « parnassiens », baptisés ainsi du nom de la revue de Catulle Mendès *le Parnasse contemporain*, refusent une poésie de l'expression, de l'effusion des sentiments et privilégient en revanche **l'innovation formelle** (le travail sur la versification, le mètre, la strophe), allant de pair avec la recherche de la perfection formelle (recherche d'une perfection technique) ; sur le plan thématique, ils préconisent le **recours à l'érudition, au savant, à l'étrange, à l'archaïque, l'antique ou l'exotique**.

d- Le Symbolisme :

Le symbolisme est **un mouvement poétique, littéraire et artistique** qui se développe **en réaction au monde matérialiste** issu de la révolution industrielle. Dans ce monde moderne, dans lequel on ne croit plus qu'aux progrès de la science et à la raison, les symbolistes cherchent à **privilégier l'imaginaire et la spiritualité**, à travers des **symboles** qui tendent à « évoquer petit à petit un objet pour montrer un état d'âme ou, inversement, choisir un objet et en dégager un état d'âme, par une série de déchiffrement ».

Sceptiques (ils doutent de tout), les symbolistes ont une image sombre du monde moderne ; ils le trouvent décadent. Ils sont fascinés par **l'inconscient** (tout juste découvert avec la naissance de la psychanalyse), **le rêve, le sommeil et l'imaginaire**. En littérature, le symbolisme rejette le réalisme, le naturalisme, le romantisme social de Victor Hugo, la poésie descriptive du Parnasse.

Le symbole est l'intermédiaire qui lui permet d'entrer en contact avec le sens caché de l'univers. Par leur liberté de langage, leur sens du rythme et des sonorités, les écrivains symbolistes renouvellent la poésie, le roman et le théâtre et s'essaient à de **nouvelles formes poétiques** comme les rythmes impairs (Paul Verlaine), le vers libre (Gustave Kahn), les versets (Paul Claudel).

e- Le Dandysme et le décadentisme :

Lors de son apparition en Angleterre vers la fin du XVIII^e siècle, le terme *dandy* désigne, à partir de 1813, les « **élégants** », ceux qui détiennent l'autorité en matière de mode. Le personnage du dandy occupe une place prépondérante dans les œuvres littéraires françaises du XIX^e siècle.

Au milieu du siècle, Charles Baudelaire (dans le *Peintre de la vie moderne*), **Villiers de l'Isle-Adam**, puis **Barbey d'Aurevilly** (avec *Du dandysme et de George Brummel*) réhabilitent l'idée du dandysme comme seule possibilité de l'élégant, pour en faire un mouvement ayant surtout des attributs **spiritualistes et éthiques** ; éthique que Barbey d'Aurevilly résume en ces termes : « J'ai parfois, dans ma vie, été bien malheureux, mais je n'ai jamais quitté mes gants blancs. »

De la fin du XIX^e siècle jusqu'à la Belle Époque, le dandysme prend un tour paroxystique avec le « **décadentisme** », dont l'une des figures emblématiques demeure le comte **Robert de Montesquiou**. Les personnages de **Joris-Karl Huysmans** (*Des Esseintes dans À rebours*), de **Marcel Proust** (le baron de **Charlus** dans *À la recherche du temps perdu*) ou encore de Jean Lorrain (le duc de **Fréneuse** dans *Monsieur de Phocas*) en sont partiellement mais incontestablement inspirés.

À l'opposé du dandy, le décadent se laisse porter par ses faiblesses, use de ses talents qu'il se plaît à **mettre en scène dans les plus infimes détails**, jusqu'à l'outrance. **Excès d'esthétisme**, complaisance dans la morbidité, fascination pour le mortifère et le funèbre, cette déviation du dandysme a des effluves capiteux de tubéreuses et d'orchidées.

6- Les Genres littéraires au XIX^e siècle :

a- La Poésie :

Le XIX^e siècle est marqué plus par des poètes que par des courants poétiques. La poésie romantique est globalement dominée par l'expression d'**un sujet solitaire, souffrant, incompris** des hommes, et qui trouve refuge au sein de la nature, dont les paysages épousent subtilement les mouvements de son âme.

Accordant à la forme poétique une importance nouvelle, fût-ce au détriment du sentiment, **le Parnasse** ouvre la voie au mouvement dit de « **l'art pour l'art** ».

Charles **Baudelaire** est quant à lui avant tout poète de la **modernité** : il fait une synthèse magistrale entre le lyrisme romantique et le formalisme du Parnasse.

Dans la lignée de Baudelaire, **Arthur Rimbaud** fait du poète un « **Voyant** », un « alchimiste du verbe », conférant à la poésie un pouvoir magique, celui de révéler les réalités essentielles cachées au commun des mortels.

Sur le plan formel, les écrits de Rimbaud sont plus audacieux que ceux de Baudelaire, puisque le poète affiche un **mépris** précoce et définitif **pour les formes régulières et traditionnelles**, comme l'alexandrin ou le sonnet.

Paul **Verlaine** reste dans l'histoire littéraire comme le poète de la **musicalité**. Grand amateur de vers impairs, assez inusités, il sait se **libérer des contraintes stylistiques** antérieures.

Stéphane Mallarmé, considéré comme un maître par les symbolistes, pousse très loin son exigence d'absolu en voulant faire de la poésie **une langue tout à fait neuve**, où **l'objet nommé disparaît au profit du mot** qui le nomme : le poème est alors défini comme absence.

b- Le Récit :

On retrouve dans le **roman romantique** les thèmes chers au courant romantique : vie émotionnelle, sursauts de l'âme, etc. Parallèlement, le siècle voit émerger le **roman historique** qui connaît deux grandes tendances : la tendance pittoresque, celle des romanciers qui ne cherchent, dans une image idéalisée ou romanesque du passé, qu'un cadre dépaysant à leurs intrigues, et la tendance sociale, plus réaliste et plus politique.

Au **XIX^e siècle**, la **nouvelle** et le **roman fantastiques**, inspirés du roman gothique anglais, voient également le jour. Mais c'est le **roman réaliste** puis le **roman naturaliste** qui trouvent leurs lettres de noblesse. Ils se nourrissent de toutes les nouvelles sciences qui prennent pour objet le réel, celui de la nature ou de la **société**, comme l'**anthropologie**, la **sociologie**, les **sciences politiques**, l'**économie**, la **psychosociologie**.

c- Le Théâtre :

C'est **Victor Hugo** qui, au théâtre, ouvre les hostilités avec la vieille garde du classicisme. Sa préface d'une pièce aujourd'hui réputée injouable, **Cromwell (1827)**, est un véritable manifeste du **drame romantique**, genre qu'il invente en empruntant à la forme populaire du mélodrame d'une part, et à Shakespeare d'autre part, et **en s'opposant aux canons classiques**. L'autre grand nom du théâtre romantique est sans doute celui d'**Alfred de Musset**, enfant terrible du mouvement, qui commence par écrire des drames de tonalité ambiguë, entre tragédie et comédie, où l'apparente légèreté du badinage amoureux, révélant la solitude et l'incapacité à communiquer des personnages, débouche sur le désespoir ou la mort.

d- Les Autres genres :

Le **XIX^e siècle** est celui de l'avènement de l'ère **positiviste** : désormais, la littérature ne cherche plus la vérité dans des principes religieux ou abstraits, mais dans la causalité des faits, selon la méthode indiquée dans les **Cours de philosophie positive (1830-1842)** d'**Auguste Comte**. Après ce dernier, **Frédéric Le Play** jette les bases de la **sociologie moderne**.

Dans le domaine de la grammaire et de la linguistique, les **dictionnaires de Littré et de Larousse** témoignent de la volonté d'**éduquer les foules pour rendre la société meilleure**.

La **critique littéraire** se constitue quant à elle comme science, et prend son essor avec Sainte-Beuve, dont la méthode, fondée sur l'étude de la biographie de l'auteur et sur l'histoire, sera plus tard très contestée, notamment par **Marcel Proust**.

Sous l'influence du **positivisme**, **Hippolyte Taine** considère l'œuvre littéraire comme un produit sociologique et psychologique, tandis que **Ferdinand Brunetière** étudie l'évolution des genres littéraires sur le modèle de l'évolution des espèces décrit par **Darwin**, et que **Gustave Lanson** consacre la notion d'« histoire littéraire » en appliquant à l'évolution de la littérature les méthodes d'investigation réservées jusque-là à l'**histoire**.

VI- Le XXe siècle :

Le **XX^e siècle** est avant tout marqué par la **mondialisation** : les **guerres mondiales**, la **guerre froide** entre l'URSS et les États-Unis, l'économie (phases internationales de prospérité et de crise), la **communication**, la **culture**, etc.

1- Contexte politique :

En France, cette période est politiquement marquée par plusieurs régimes :

- La III^e République (1870-1940) dont les principaux chefs de gouvernement sont **Émile**

Combes, Georges Clemenceau, Aristide Briand, Léon Blum et Édouard Daladier (les présidents n'ayant que peu de rôle politique).

- Le régime de Vichy (1940-1944) dirigé par le maréchal **Pétain**.
- Le gouvernement provisoire de la République française (1944-1946).
- La IV^e République (1946-1958) dont les présidents (fantoques) sont **René Coty** et **Vincent Auriol**.
- La V^e République (depuis 1958) dont les présidents sont **Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand** et **Jacques Chirac**.

2- Contexte culturel :

D'un point de vue économique, social et culturel, le **XX^e siècle** est également marqué par :

- Les deux guerres mondiales.
- La guerre froide et l'engagement des États dans l'apologie de l'une des deux idéologies qui

s'opposent (libéralisme américain ou économie socialiste). Nombres d'intellectuels s'engagent également dans ce conflit idéologique.

- La décolonisation des pays d'Afrique et d'Asie, et notamment pour la France la

décolonisation conflictuelle de l'**Indochine** et de l'**Algérie** : guerre d'Indochine (1946-1954) et guerre d'Algérie (1954-1962).

- La laïcisation de la société, notamment avec la loi de la séparation de l'Église et de l'État (1905).

• L'émancipation des femmes : obtention du droit de vote en 1944, légalisation de la contraception en 1967, dépénalisation de l'IVG en 1975, etc.

- Une société de consommation née durant les « Trente Glorieuses » (1945-1975), essor

économique et croissance démographique appelée le « **baby boom** ») : automobile, télévision, téléphone, réfrigérateur, lave-linge, crédits à la consommation, etc.

Au fil des siècles, l'écrivain s'est forgé un statut, il est désormais **un professionnel**, notamment grâce au développement de l'édition et au **rôle primordial de l'éditeur**. Cependant peu d'écrivains ont la chance de vivre de leur plume et la plupart continuent à cumuler les casquettes (professeurs, journalistes, éditeurs ou même diplomates comme **Saint-John Perse** ou **Paul Claudel**).

Depuis la seconde moitié du **XX^e siècle**, les prix littéraires, la médiatisation des auteurs (grâce à des émissions télévisées grand public comme **Apostrophe**), la course à la rentrée littéraire, concourent à faire de l'écrivain **un objet commercial** et de ses livres des enjeux économiques.

Le **XX^e siècle** est le siècle de toutes les écritures : de **Marcel Proust** à **Nathalie Sarraute**, quel chemin... Mouvements, écoles, groupes se font et se défont au gré de l'actualité ou de l'air du temps.

On constate cependant que les années de guerre (mondiales ou de décolonisation) ont profondément marqué les écrivains : ils n'hésitent plus à prendre part à la vie publique et politique, c'est l'ère de l'**écrivain engagé**.

Au cours du siècle également, les **femmes écrivains** émergent et s'imposent réellement. En 1910, une femme érudite et très belle, **Judith Gautier**, la fille de **Théophile Gautier**, obtenait déjà un couvert à l'académie Goncourt.

Mais c'est surtout grâce à **Colette**, à la liberté de son écriture et de ses mœurs, que la femme est reconnue en tant qu'écrivain. Elle est d'ailleurs la première femme écrivain, bien que ses premiers romans aient été signés du nom de son époux **Willy**, à obtenir des funérailles nationales en 1954.

Les œuvres des écrivains sont protégées grâce la création en 1838 de la **Société des gens de lettres**, à laquelle on dépose les manuscrits (ce qui préserve du plagiat et du vol) et grâce aux **droits d'auteur** qui permettent d'obtenir une rémunération (même si aujourd'hui l'écrivain a perdu certains de ses avantages économiques, notamment un régime fiscal particulier et avantageux sur une part de ses droits d'auteur.).

« Un grand auteur est celui dont on entend et reconnaît la voix dès qu'on ouvre l'un de ses livres. Il a réussi à fondre la parole et l'écriture. » (Michel Tournier)

3- La Critique littéraire :

La pensée critique se développe dans la seconde moitié du **XX^e siècle** et prend une orientation nouvelle : le texte devient indissociable de sa formulation, et le contenu du discours s'efface derrière **le seul texte, devenu sa propre finalité**.

La « **Nouvelle Critique** » se nourrit des travaux de la psychanalyse, de la linguistique et de la sémiologie. Les grands noms de la critique littéraire sont Georges Poulet, Jean Starobinski ou Jean-Pierre Richard, qui élabore une critique des formes de l'imaginaire.

La **critique structurale**, quant à elle, se développe avec les écrits de Roland Barthes et de Gérard Genette ; elle s'oppose aux représentants de la **critique universitaire** traditionnelle.

4- Les Mouvements littéraires du XX^e siècle :

a- Le Surréalisme :

Le surréalisme est un mouvement d'abord **littéraire** puis **artistique**, défini et théorisé par **André Breton en 1924**. Il se caractérise par son **opposition à toute forme d'autorité** et par son hostilité aux valeurs sociales et morales ainsi qu'à la logique.

Le surréalisme se veut surtout **un outil expérimental** grâce auquel peuvent triompher non seulement **le rêve** et **l'inconscient** dans la création, mais aussi **le hasard, le désir et la révolte**. C'est une « dictée de la pensée en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique et morale ».

Dans cet esprit, les surréalistes, notamment les écrivains André Breton et Philippe Soupault, mettent au point une nouvelle technique : **l'écriture automatique**. Ils libèrent le langage de toute règle et prônent une poésie révolutionnaire : l'acte d'écriture devient une prise de position sociale, politique et philosophique. C'est d'ailleurs l'orientation politique (communiste) du mouvement et de son fondateur André Breton qui est la cause de brouilles et du départ de certains écrivains et artistes.

b- L'Existentialisme :

Le terme « **existentialisme** » devient un courant grâce au philosophe français **Jean-Paul Sartre** qui, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, l'applique à sa propre philosophie. L'existentialisme de Sartre, explicitement athée et pessimiste, affirme que l'homme a besoin de donner **un fondement rationnel à sa vie**, mais qu'il est incapable de réaliser cette condition. Aussi la vie humaine est-elle à

ses yeux une « futile passion ». Néanmoins, Sartre souligne que l'existentialisme est **une forme d'humanisme**, et il met fortement l'accent sur la **liberté de l'homme**, sur **ses choix** et sa **responsabilité**.

c- Le Théâtre de l'absurde :

Le théâtre de l'absurde n'est ni un mouvement ni une école mais tous les écrivains de l'absurde ont en commun le **rejet global du théâtre occidental** : caractérisation psychologique, structure cohérente, intrigue et communication par le dialogue. Héritiers d'**Alfred Jarry** et des surréalistes, **Samuel Beckett** ou **Jean Vauthier** introduisent **l'absurde au sein même du langage**, exprimant ainsi la **difficulté à communiquer**, à élucider le sens des mots et l'angoisse de ne pas y parvenir.

Par des processus de **distanciation**, hérités de **Bertolt Brecht**, et de dépersonnalisation, les pièces du théâtre de l'absurde **démontent les structures** de la conscience, de la logique et du langage. Exprimant un état d'esprit propre à la période de l'après-guerre, le théâtre de l'absurde présente le **rapport de l'homme au monde comme immuable**, par opposition à la théorie brechtienne qui le suppose transformable.

d- L'OuLiPo :

La Littérature Potentielle (OuLiPo) est un groupe littéraire fondé **en 1960** à l'initiative du mathématicien **François Le Lyonnais** et de l'écrivain **Raymond Queneau**. Son activité de recherche et d'expérimentation vise à découvrir et à élaborer des **contraintes formelles arbitraires** considérées comme autant de voies potentielles pour la création littéraire.

L'OuLiPo définit ses recherches selon **deux** axes principaux. D'une part, il s'agit de mettre à jour ou d'**appliquer des contraintes à des textes littéraires déjà existants**, révélant par là même une potentialité contenue dans lesdits textes ; les oulipiens parlent ici d'**anoulipisme** et se reconnaissent alors comme des « plagiaires par anticipation ». D'autre part, les oulipiens vont s'appliquer à suivre des contraintes formelles pour **créer des œuvres oulipiennes entièrement neuves**. C'est le **synthoulipisme**, vocation essentielle de l'OuLiPo.

e- Le Nouveau roman :

Le Nouveau Roman regroupe des écrivains comme Nathalie Sarraute, Claude Simon, Michel Butor, Alain Robbe-Grillet, etc. Ces auteurs, **très différents les uns des autres**, n'ont pas constitué une école littéraire à part entière.

C'est un journaliste qui les a réunis sous cette appellation car ils avaient pour point commun de **rejeter une forme d'écriture romanesque traditionnelle**. Ils **refusent les notions de personnage, d'intrigue, de réalisme** sur lesquelles les romans traditionnels reposent et qui leur semblent dépassées.

Ils trouvent également le roman engagé de Sartre ou de **Camus** périmé, et **refusent toute approche psychologique** des personnages. Le monde a changé et ils veulent écrire autrement. Selon Ricardou, « le roman n'est plus l'écriture d'une aventure, mais **l'aventure d'une écriture** ».

Dans leurs romans on voit souvent **le narrateur s'effacer et devenir anonyme, le personnage être réduit à un simple regard, à une simple voix et l'intrigue être disloquée** (l'intrigue ne disparaît pas mais elle n'a plus la vocation d'être le support d'une histoire avec un fil conducteur et un dénouement).

Depuis le Nouveau Roman, **les écritures se multiplient et se diversifient** avec les décennies : force est de constater qu'avec les rentrées littéraires qui présentent chaque année un nombre d'ouvrages exponentiel, il est difficile de déceler de grandes lignes littéraires et de réunir sous une même bannière quelques écrivains.

C'est cependant sous l'étiquette de « **Nouvelle fiction** » (définie par **Marc Petit** et **George-Olivier Châteaureynaud**) que l'on voit émerger au crépuscule du **XX^e siècle** quelques écrivains en quête d'un véritable renouveau fictionnel.

Si elle n'est pas réellement un courant littéraire, plutôt un groupe, la Nouvelle Fiction traduit une volonté de régénérescence romanesque face à un engouement certains des écrivains français pour **l'autofiction** et pour **l'écriture du réel** (comme Michel Houellebecq) qui portent au nues le minimal, l'intime, le « **psycho** » ou « **néo** » réalisme.

5- Les Genres du XX^e siècle :

a- Le Récit :

Le récit du début du **XX^e siècle** revêt des formes variées : des **récits « poétiques »** (Alain-Fournier, *le Grand Meaulnes*, 1913) aux **romans idéalistes** (Anatole France, *Thaïs*, 1890), etc.

Dans ce contexte, l'œuvre de **Marcel Proust** apparaît comme la manifestation d'une véritable révolution dans le domaine du roman : le **roman dit « moderne »**, *À la recherche du temps perdu*, emprunte un matériau largement autobiographique, mais il est surtout une réflexion sur le temps, sur la mémoire involontaire et sur la vocation d'écrivain.

L'entre-deux-guerres est marqué par des récits politiques et sociaux mais aussi moraux. Une figure semble cependant se détacher de cet horizon littéraire : c'est **Louis-Ferdinand Céline** qui dans son ***Voyage au bout de la nuit*** propose un travail inédit sur la langue littéraire, empruntant notamment des formules à la langue parlée, et mettant en œuvre un rythme et une syntaxe inusités jusque-là.

Pendant l'Occupation allemande, certains romanciers prennent le parti de la **collaboration** (Céline, **Robert Brasillach**, **Pierre Drieu la Rochelle**) et de l'antisémitisme tandis que d'autres choisissent la voie de la **Résistance** (**Louis Aragon**, **Paul Éluard**, **Vercors**, **François Mauriac**, etc.).

La littérature se fait porte-parole d'un engagement et, **en 1942**, **Albert Camus** publie son premier roman, *l'Étranger*, qui traite de l'absurdité de l'existence. L'après-guerre laisse la place à une France

meurtrie et à une **littérature engagée** voire révoltée mais, parallèlement, émergent de nombreux **itinéraires marginaux et singuliers** comme ceux de **Raymond Queneau**, **Georges Perec** ou **Julien Gracq** qui annoncent le **Nouveau Roman** (remise en cause des notions de « texte », de « personnage », d'« auteur ») et plongent le récit dans l'« ère du soupçon », selon le titre d'un ouvrage de **Nathalie Sarraute**.

Le récit prend alors de multiples voies, notamment la veine autobiographique ou introspective, et voit l'émergence de la littérature de **science-fiction**, des **romans policiers** et de la **littérature pour la jeunesse**.

b- La Poésie :

C'est à la charnière entre les deux siècles que le poème, qui s'est progressivement libéré du carcan du vers régulier et de la forme fixe, **s'affranchit définitivement des contraintes formelles** pour devenir un objet littéraire **sans forme préétablie**.

Cette époque est marquée par l'**unanimité** d'inspiration sociale, par une poésie audacieuse, par les **calligrammes** de Guillaume Apollinaire ou par la **poésie « fantaisiste »** qui réagit au désarroi du début du siècle par la parodie, l'humour et l'absurde et annonce la **poésie surréaliste**.

Cependant, de nombreuses voix singulières se font entendre comme celles de **Paul Valéry** ou **Henry Michaux**. L'**innovation formelle** de la poésie se diversifie et devient tantôt intimiste, tantôt très personnelle, toujours dans une **recherche expérimentale du langage**.

Elle **travaille** le mot, le **malmène** et cherche sans cesse de nouvelles façons de dire les choses ; parfois, elle reprend les formes classiques pour mieux les distordre, parfois, elle va au plus profond du langage pour le **réinventer**.

c- Le Théâtre :

Le théâtre du début du siècle revêt des formes variées. **Des voix singulières**, d'**Alfred Jarry** à **Paul Claudel**, s'expriment, impossibles à regrouper en un mouvement littéraire au sens strict.

Jean Giraudoux crée dans l'entre-deux-guerres une nouvelle poésie dramatique et humaniste en adaptant des thèmes empruntés aux mythes antiques pour exprimer des réalités contemporaines.

Mais c'est **Antonin Artaud** qui, en se livrant à une recherche esthétique tout à fait personnelle, influencée par l'usage des drogues et par sa propre folie, a une influence décisive sur la dramaturgie dans la seconde moitié du siècle.

Juste avant la Seconde Guerre mondiale, une génération de **metteurs en scène** s'impose apportant aux textes littéraires leurs univers et leurs styles (**Louis Jouvet**, **Jacques Coppeau**, etc.).

Le théâtre de l'après-guerre est assez conventionnel mais, dans les **années 1950**, émerge un **théâtre d'avant-garde** mené par des metteurs en scène comme **Roger Blin**, **Jean-Marie Serreau** ou **Jorge**

Lavelli, et traduit par **des textes en rupture** tant **avec la tradition formelle** que sur le plan thématique.

C'est dans cette lignée que naît le **théâtre de l'absurde**. Parallèlement à ce théâtre parfois confidentiel et jugé peu accessible, **Jean Vilar** crée le TNP (Théâtre national populaire) qui cherche à gagner un public vaste et populaire, notamment en adaptant des pièces étrangères et en représentant des classiques du répertoire.

Le théâtre contemporain accorde une place toujours plus grande au **metteur en scène, rétabli dans sa fonction de créateur**. Il fait un véritable travail de **lecture-interprétation** menant des adaptations à la scène qui, mêlant les modes d'**10**, sont parfois de véritables créations des textes.